

Baisse des droits de douane japonais en 2019-en

28/09/2018



En Bref

L'Accord entre l'UE et le Japon va entrer en vigueur en 2019. Excellente nouvelle pour le secteur agroalimentaire. Le Japon est en effet le pays du monde qui a le plus fort déficit dans ce type de produits, 61 Mds \$ en 2017. Pas trop d'inquiétudes à avoir car les exportations de ce pays sont dix fois moins importantes que ses importations.

A partir du 1er janvier, Pékin va supprimer les droits de douane sur 87 % des produits agroalimentaires alors qu'il appliquait jusqu'à maintenant des tarifs très élevés : plus de 20 % pour les produits végétaux et les produits animaux et plus de 10 % pour les produits transformés, les vins et spiritueux.

Une étude de chercheurs du Royaume-Uni s'inquiète des effets du Brexit sur les relations avec le Japon. En effet, les Anglais qui ont aussi un fort déficit agroalimentaire parviennent à exporter vers le Japon plus qu'ils n'importent dans ce secteur. Dommage qu'il faille attendre le Brexit pour se rendre compte que les Accords signés par l'UE n'ont pas que des inconvénients ! Ceci étant, la rupture ne sera pas nécessairement totale et des accords intelligents seront peut être possibles entre l'UE et le Royaume-Uni afin que les entreprises anglaises puissent continuer de profiter des conditions favorables aux échanges avec le Japon.

[EN SAVOIR PLUS](#)